



Avis / Notice

Dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice 2017

Avis vous est donné que le dépôt du rôle d'évaluation triennal 2017-2018-2019 de la Municipalité de Low qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2017, pour les exercices financiers 2017, 2018 et 2019, a été déposé au bureau de la directrice générale de la Municipalité de Low au 4A, chemin D'Amour, Low (Québec) J0X 2C0.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00. Conformément aux dispositions des articles 74.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2017;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC Vallée-de-la-Gatineau
Département de l'évaluation
7, rue de la Polyvalente
Gracefield (Québec) J0X 1W0
- être faite sur le formulaire prévu à cette fin et disponible à l'adresse ci-haut mentionnée;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #98-106 de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Low, ce 10^e jour de novembre 2016.

Franceszka Gnarowski

Directrice générale
Secrétaire-trésorière